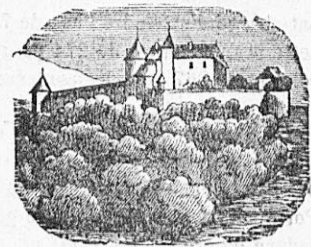




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 »... 6 mois, » 2 50
 Étranger... 1 an, Fr. 8 —
 »... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : *L'ÉCHO LITTÉRAIRE*

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10³⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 9⁰⁰ 1²⁵ 4³⁵ 7⁴⁰ 10⁵⁵

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c., Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c. la ligne ou son espace.

Réclames : 80 c. la ligne. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

BULLE, le 11 octobre 1901.

TROP D'IMPOTS

Nous payons trop, beaucoup trop d'impôts au gouvernement. Il n'y a pas de canton agricole qui en paie autant en Suisse.

A quoi sert de nous élever contre les dépenses folles, inutiles du gouvernement; à quoi bon s'écrier que le canton marche à sa ruine, que cela ne peut pas durer ainsi, qu'il faut changer de système, si nous continuons à fournir à ce même gouvernement l'argent qu'il emploie si mal.

Lorsqu'un père de famille trouve que son fils est prodigue, qu'il jette l'argent par les fenêtres, il lui conseillera la prudence et la modération, lui prêchera l'économie. Si tous ses conseils ne servent à rien et ses prières restent vaines, il recourra au moyen suprême.

Il coupera les vivres à l'enfant prodigue, réduira ses subsides et interdira les crédits.

Le peuple fribourgeois est dans la situation de ce père de famille.

Il ne mettra un terme aux prodigalités et n'endigera le torrent des dépenses qu'en coupant les vivres, c'est-à-dire en réduisant l'impôt et en le ramenant à ce qu'il était il y a vingt ans.

Souvent, on nous a parlé du courage du peuple fribourgeois, des sacrifices qu'il s'était imposés pour construire et payer ses chemins de fer.

Nous ne demandons pas même qu'on réduise les charges que le peuple s'était laissé imposer dans des circonstances exceptionnelles et pour faire face à des dépenses inévitables, à une dette d'honneur.

Mais ces circonstances passées, ces dépenses couvertes, est-il raisonnable d'accroître encore le fardeau qui pèse sur le peuple et faut-il laisser le

fin: plonger la main plus profond encore dans la poche des contribuables?

Plus on met d'argent à la disposition d'un gouvernement, plus il en dépense. Il contracte des habitudes, se crée des besoins qui ne tardent pas à lui paraître des nécessités.

Après la liquidation de la dette ferrugineuse, il aurait fallu continuer les dégrèvements d'impôt inaugurés par Weck Reynold.

Mais le régime de 1881 ne l'entendait pas ainsi. Il avait beaucoup trop d'appétits à satisfaire et trop de monde au râtelier.

Au lieu de persévérer dans la voie des réductions, il n'a cessé de donner des tours de vis au pressoir de l'impôt.

Ce que le peuple fribourgeois doit suer d'impôts aujourd'hui de plus qu'en 1881 est effrayant.

Le compte de 1881 nous donne comme total des impôts 2,096,000, celui de 1890 ascende à 2,763,000. C'est 700,000 fr. de plus que le gouvernement sort annuellement de l'escarcelle de notre population de 120,000 âmes.

Cela s'est produit sans élever le taux de l'impôt, par l'augmentation des taxes cadastrales, des cotes d'impôt sur le commerce et l'industrie, les capitaux mobiliers, etc., etc.

Tout cela serait normal si les ressources, la fortune des contribuables fribourgeois s'étaient accrues en proportion.

Mais il n'en est rien. Loin de s'être enrichi, le peuple fribourgeois s'est appauvri. Il est moins riche qu'il y a vingt ans; nous le montrerons un autre jour.

Et cette exagération d'impôt est une des causes de cet appauvrissement. Comptez :

700,000 fr. par an pendant 20 ans, cela fait 14 millions.

Si le gouvernement emploie mal ces 14 millions,

s'il ne les emploie pas d'une manière productive, effectivement utile au pays, de façon à ce que le peuple retrouve dans une augmentation de gain l'excédent d'impôt qu'on prélève, le peuple s'appauvrit d'autant.

C'est certainement le cas pour notre canton de Fribourg.

Une bonne partie de cet argent a passé à des œuvres de luxe, d'orgueil, dont le pays ne tire point ou presque point de profit. C. R.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Le mariage et la durée de la vie. — Le Bureau fédéral de statistique a publié récemment la troisième partie de son étude sur les mariages, naissances et décès survenus en Suisse de 1871 à 1890. Le présent travail concerne les décès et renferme une série de constatations intéressantes, à commencer par le taux favorable de mortalité des personnes mariées.

La statistique prouve irrésistiblement que l'homme marié, quelle que soit sa classe d'âge, meurt moins vite que le célibataire ou le veuf. Chez les femmes, le même phénomène se produit, mais seulement à partir de quarante ans. D'après une statistique embrassant les années 1892 à 1896, la criminalité est aussi moins fréquente chez les hommes mariés que chez les célibataires. Ceux-ci fournissent trente pensionnaires aux prisons et les veufs vingt-quatre dans l'espace du temps où treize hommes mariés seulement sont mis sous les verrous.

Avec le mariage, la vie à la campagne, dans une région exclusivement agricole, est le facteur qui contribue le plus à la longévité. Sur 1000 enfants nés dans les localités industrielles, 232 seulement

une promenade sur le Léman, quoique Pierre, durant toute la matinée, se fût promené devant leur maisonnette pour voir venir le vieux domestique.

Mais on a dit et écrit maintes et maintes fois, que les amoureux, comme ceux qui s'imaginent naïvement l'être, ne sont jamais à bout de ressources dès qu'il s'agit de provoquer un rendez-vous.

A trois heures et demie, lorsque le break attendait à la porte de la villa Solla, Hedwige, la folle, l'imprudente Hedwige, sans réfléchir un instant à la gravité de son caprice, simula une forte migraine, une indisposition subite. Effroi des parents et ordre d'aller chercher le médecin. Toutefois, la jeune fille ne l'entendait pas ainsi. Elle n'avait pas besoin des secours de la science, et elle ne songeait à rien moins qu'à priver les siens de la soirée annoncée. Elle les rassura de sa voix la plus calme; son malaise n'avait aucun caractère sérieux; quelques heures de repos la rétabliraient complètement. A leur retour, ils la trouveraient aussi vaillante que jamais.

Ces paroles dissipèrent toutes les inquiétudes. M. et Mme Delvil, ainsi que Marie, partirent pour Lausanne. Hedwige resta à la villa sous la garde du domestique et de la servante, bonnes vieilles gens simant les enfants de leurs maîtres comme s'ils eussent été de leurs propres.

(2. suite.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 15

Le Pêcheur du Léman.

Nouvelle, par G. DUCÉUR

La passion qu'Hedwige avait devinée dans les regards de Pierre avait une autre allure que des fadaïses débitées par des coureurs de dot. Il était violent, âpre, doux et fort, ce sentiment dont elle avait pour ainsi dire entendu la première pulsation, là-bas, au milieu des ondes en courroux. Et le train-train de l'existence à la villa Solla lui paraissait si monotone qu'un brin de distraction, l'effeuillage d'une fleur lui arrivait au moment psychologique.

Aussi ce fut avec un sentiment très singulier que l'aînée des sœurs, au lendemain de leur promenade sur le lac, aperçut de la terrasse une nacelle qui, suivant la côte, s'approchait de la villa à la tombée de la nuit. C'était la barque de Pierre Nouzon, une voix le disait à son amour-propre; et quand le batelier se trouva à portée de son regard, elle le reconnut. Ayant allégué un prétexte pour descendre au jardin, la fine mouche se glissa hâtivement à travers les touffes d'arbustes nains, et s'arrêtant sur la berge protégée par un groupe de lauriers roses plantés dans de grosses caisses remplies de terre, Hedwige

observa le pêcheur, les yeux attachés sur cette figure ouverte, imprégnée d'une indéfinissable nuance de tristesse. A mesure qu'elle se perdait dans cette contemplation dangereuse, elle éprouvait comme un désir impérieux de s'avancer tout sur le bord, de parler à ce jeune homme, doucement, sous le rayon de la lune qui perçait la nue.

Pierre n'avait point quitté sa barque. Il ne se serait peut-être même pas rendu compte de la fuite du temps si la dernière lumière de la villa Solla, qu'on venait d'éteindre, ne lui avait rappelé le lieu où il se trouvait.

Cette fenêtre éclairée était celle de la chambre d'Hedwige qui, après une demi-heure d'observation, avait rejoint sa sœur.

Pierre, comme sortant d'un rêve accablant, reprit lentement, toujours absorbé par ses perplexités, le chemin du logis, ayant dans sa tête des visions de bonheur et de joies infinies.

Cette scène se renouvela trois ou quatre fois durant cette semaine.

Le dimanche suivant, il y avait grande représentation au théâtre de Lausanne, par une troupe de Paris, composée de bons acteurs, sous la direction d'un artiste de grande renommée. Les affiches portaient la meilleure production de l'hiver, un drame qui avait tenu Paris sous le charme pendant des mois entiers. C'était un régal littéraire, et M. Delvil retint des places pour lui et sa famille. Il ne pouvait pas être question, ce jour-là, de faire

Bulle, rue de Gruyères

Portland
 aulique
 ET VOVRV

gère, lourde et plombée;
 rtificiel et ciment prompt.

Recommandés
 ection des Travaux publics
 du canton.

DÉPOT:

TTI, à BULLE

+++
 tis du

ES
 res franco.

o vin, MORAT
 lysé par les chimistes.
 andation.

OR
 idémique
 MAIL



et pharm. Marque déposée.
 nne, et A. PANCHAUD, Vevey.
 vente partout.

FAISSEURS

VILLARS

LE VILLARS
 LE VILLARS
 LE VILLARS
 ts. — Pralinés, etc.

VILLARS



Comme réclame,
 envoi GRATIS,
 aux pauvres, de
TIMPANS
 ur guérir la surdité. Ecrire à
 44, Tr. ntham Street, South
 es S.W. (Angle-terre).
 r ce journal et ajouter un tim-
 psonne.)

ns du Tessin,

miel, caisse de 5 kg. Fr. 1.65
 f. ire du vin, en fûts
 environ, les 100 kg. 17.—
 in (doux), 100 litres 19.—
 7. coupé, > 31.—
 nouv. rouge > 16.—
 r, imp. de raisins, **Boswil.**

mbre à louer.

er rue de Vevey N° 181.

— ÉMILE LENZ, IMP.-ÉDITEUR

ont chance d'atteindre l'âge de 70 ans, tandis que cette proportion est de 274 pour les districts agricoles et de 267 pour les contrées mixtes.

Un hommage au brave De Wet. — Une dame russe établie près de Feldbach (Zurich), où elle possède la belle propriété du Goldberg, la baronne Portmann, vient d'envoyer au général De Wet un cadeau de grand prix. C'est un tableau d'environ 40 cm. sur 75 cm. en argent repoussé, représentant l'attaque d'un train blindé anglais par les Boers. Le général est représenté au centre du tableau, à cheval, tandis que ses hommes s'emparent des approvisionnements de munitions des Anglais et emmènent les blessés et les prisonniers. Sur le bord inférieur du cadre se trouve le portrait de la donatrice dans un cartouche qu'entourent des drapeaux russes et suisses. La valeur de ce présent est estimée par des connaisseurs à 10,000 fr.

Tunnel du Simplon inondé. — On télégraphie de Domo d'Ossola au Secolo de Milan :

« Une très grosse colonne d'eau a jailli soudain de la roche dans les galeries du Simplon, inondant le tunnel. Les ouvriers ont dû fuir. On a emmené les perforatrices et les travaux sont suspendus.

» On craint que l'inondation s'étende, le tunnel se trouvant sous le bassin du lac d'Avino. »

Il est possible que les travaux doivent être suspendus pendant quelque temps. Les travaux exécutés jusqu'ici sont, au surplus, en avance sur le programme.

Fièvre aphteuse. — La semaine dernière, de nouveaux cas de fièvre aphteuse ont été constatés dans une étable du canton de Lucerne, dans une du canton de Genève, 3 dans les Rhodes-Extérieures, 4 dans les cantons de Fribourg et de St-Gall, 2 avec un pâturage dans le canton de Vaud et dans 21 étables et 2 pâturages du Tessin, soit en tout 32 étables et 3 pâturages avec 365 têtes de gros et 123 de petit bétail.

Zurich. — Un incendie a éclaté la nuit de mercredi dans une maison de la Zweierstrasse, à Zurich, habitée par 43 personnes. Le feu a éclaté dans l'escalier, de sorte que les habitants ont dû s'enfuir par les fenêtres. Une femme qui voulait sauter dans une couverture de sauvetage est tombée à côté; elle s'est brisée la nuque et a succombé demi-heure après.

Berne. — Dans la nuit de dimanche à lundi, pendant la tempête, deux hommes de Montfaucon, un fermier et son domestique, revenant d'une ferme près de St-Brais où ils étaient allés chercher une génisse, ont été tués net par la chute d'un sapin que le vent avait brisé.

St-Gall. — Les jeunes gens de Lichtensteig qui suivent les cours militaires préparatoires s'exerçaient au tir, dimanche, sous la direction d'un caporal d'infanterie. Comme partout, ce jour-là, le vent soufflait en tempête; un désordre s'étant produit dans la ciblirie, le caporal se mit en devoir de le réparer. Il avait à peine commencé qu'une balle l'atteignit dans le dos et le tua.

Vaud. — Mardi après midi a eu lieu la mise du vin rouge de la commune de Morges. La vente s'est faite en 24 lots, par brantée de moût, au prix moyen de 18 cent. le litre, payable comptant et à enlever de suite (24 centimes en 1900, 37 en 1899).

— Tandis que des milliers de personnes assistaient, mardi soir, vers 11 h., sur le Grand-Pont, à Lausanne, au terrifiant spectacle de l'incendie des combles de la maison Odot, des employés des tramways et des étudiants qui portaient un homme inanimé se dirigeaient, à travers cette foule, du côté de la place St-François. Celui qu'ils transportaient ainsi était M. Gustave Francillon, de la maison de fers Francillon & Cie, qu'une attaque

d'apoplexie venait de frapper. M. le Dr Spengler, qui se trouvait là, constata que tous les soins de l'art étaient vains : M. G. Francillon était mort.

— Un jeune homme de Ste-Croix, âgé de 16 ans, qui travaillait à la fabrique de boîtes Renfer, à Fleurier, a été saisi par une courroie de transmission et a eu un bras et une jambe arrachés. Il a expiré une demi-heure après cet horrible accident.

ÉTRANGER

Guerre du Transvaal. — Une dépêche officielle de lord Kitchener dit que le général Walter Kitchener a attaqué le général Botha, le 6, au nord-est de Vryheid. Les Boers sont partis vers le nord. Les Anglais, qui sont toujours en contact avec eux, ont eu un officier et deux hommes tués et dix hommes blessés. L'ennemi aurait laissé ses chariots à Thaba-Nchu.

L'état de siège est étendu à la ville du Cap et à tout le district.

France. — M. Bourdin, bijoutier, à Paris, étant allé passer la journée de dimanche à la campagne, a trouvé le soir, en rentrant chez lui, au quatrième étage, 76, rue Quincampoix, son coffre-fort éventré; tout ce qu'il contenait, bijoux et valeurs, pour une somme de 200,000 fr., avait été volé. Les cambrioleurs s'étaient introduits dans son appartement en pratiquant dans le plafond une ouverture par où ils étaient descendus avec une échelle de corde.

Italie. — Une jeune fille de Naples, atteinte de peste, a succombé. On signale deux nouveaux cas, dont un suivi de décès. Les personnes atteintes avaient été en rapports avec les débardeurs du port.

— Un anarchiste dalmate, qui avait tenté, armé d'un rasoir, de pénétrer au Vatican, a été condamné à 14 jours de prison pour port d'arme prohibée. Il n'a pas caché ses sentiments anarchistes. Après avoir purgé sa condamnation, il sera expulsé et rapatrié en Dalmatie.

Portugal. — L'ouragan qui a sévi lundi sur la côte a fait sombrer un bateau de pêche dans la baie de Peniche. Dix-neuf hommes d'équipage ont péri.

Allemagne. — L'île de Saint-Mathias, dans le Pacifique-Sud, aurait été bombardée par le croiseur allemand *Cormoran*. Les habitants de l'île auraient, paraît-il, assassiné un jeune savant allemand, M. Bruno Moncke, qui se livrait là-bas, le printemps dernier, à des recherches scientifiques. A titre de représailles, l'Allemagne a décidé de bombarder la petite île. Cinquante-six indigènes ont été tués pendant le bombardement.

— La fabrique électro-métallurgique de Papenberg (Prusse) a été détruite le 9 octobre par un incendie. Des 14 ouvriers qui restaient dans le séchoir, où le feu a éclaté, 2 sont restés dans les flammes, les 12 autres sont grièvement blessés.

— De toutes les parties de l'Allemagne, on signale de graves dégâts causés par la tempête de la nuit de dimanche à lundi. Partout les communications télégraphiques et téléphoniques ont été dérangées jusqu'à lundi soir. A Mannheim, un bâtiment en construction de cinq étages s'est écroulé.

— Dans les cercles bien informés de Munich, on assure que le roi Othon, interné au château de Fürstenried comme aliéné, a retrouvé toute sa raison, après vingt-cinq années de folie.

Russie. — Selon des informations de Saint-Petersbourg, le ministre de la guerre s'est rendu à Kouschk pour surveiller les événements d'Afghanistan. 40,000 hommes de troupes russes sont concentrés à la frontière afghane.

Turquie. — On mande de Constantinople que la prison de Beyrouth a été, le 27 septembre, le

théâtre d'une scène vraiment sauvage. Le directeur aurait permis aux détenus musulmans de faire irruption en armes dans le quartier des détenus chrétiens. Ces derniers étaient désarmés. Une lutte terrible s'engagea. Les chrétiens furent cruellement éprouvés. On parle de nombreuses victimes. Une enquête a été ordonnée.

Etats-Unis. — Une dépêche de Deyton (Ohio) annonce l'arrestation d'une femme qui a empoisonné ses 4 maris, 5 de ses enfants, une de ses sœurs et 4 autres personnes de différentes familles.

CANTON DE FRIBOURG

Subsides fédéraux. — Dans sa séance du 5 octobre, le Conseil fédéral a alloué les subsides suivants au canton de Fribourg :

1° Pour travaux de défense contre les avalanches :

a) Au chalet de l'alpe des Raveyres, dans la commune de Charmey, propriété des frères Tornare, à Charmey (devis = 1100 fr.; max. = 220 fr.);

b) Au chalet de l'alpe dite Petite-Ecosallaz, dans la commune d'Albeuve, propriété de Félicien Castella, à Albeuve (devis = 880 fr.; max. = 176 fr.);

2° Pour des travaux de consolidation de terrain :

a) Sur l'alpe Toffé, dans la commune de Lessoc (devis = 800 fr.; max. = 176 fr.);

b) Sur l'alpe Stockerli, dans la commune de Planfayon (devis = 420 fr.; max. = 84 fr.).

Il est à remarquer que l'Etat de Fribourg doit fournir, de son côté, une subvention équivalente.

Maîtres de gymnastique. — C'est demain, samedi, et dimanche, qu'aura lieu à Fribourg la 48^{me} assemblée générale de la Société suisse des maîtres de gymnastique, sous la présidence d'honneur de MM. Python, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique, et Bourgnicht, syndic de la ville de Fribourg.

Chemin de fer Flamatt-Laupen. — Il vient de se constituer une Société par actions, avec siège à Laupen, en vue de l'établissement d'une ligne de chemin de fer à voie normale par la vallée de la Singine depuis la station de Flamatt de la ligne du Jura-Simplon, par Neuenegg et Laupen, jusqu'à Gümmenen, station de la ligne directe Berne-Neuchâtel. Pour le moment, la première section seule de Flamatt-Laupen sera exécutée. Le capital de la Société est de 576,400 fr., dont l'Etat de Berne a fourni 350,000 fr.

Vins du Vuilly. — Les prix ont une tendance à s'améliorer au Vuilly. Une récolte de 50,000 litres a été vendue aux prix de 22, 23 et 24 centimes. Le vin est de qualité moyenne; il est toutefois meilleur qu'on ne s'y attendait. Le stock de l'année dernière (20,000 litres environ) se vend de 32 à 34 centimes.

Variété de vol à l'américaine. — Un fermier du district de la Sarine se trouvait vendredi, entre 6 et 7 heures du soir, dans un café de la ville de Fribourg, avec deux Italiens qui se firent offrir une consommation et réussirent à s'insinuer dans les bonnes grâces du campagnard, à ce moment-là un peu éméché. Ce dernier eut l'imprudence d'exhiber un billet de 500 fr. pour régler l'écot. Le tenancier n'ayant pas la monnaie de ce billet, un des Italiens s'offrit à aller le changer, et remit au fermier, comme garantie, un billet de 100 fr. Comme le changeur se faisait attendre, l'autre Italien partit à la recherche de son camarade.

Les deux courent encore.

Accident mortel. — Mardi soir, au train de Payerne-Yverdon, un voyageur qui devait s'arrêter

à la station de...
dant l'arrêt. S...
le train avait...
talus, mais ma...
Le train lui pa...
stantanée.

Bulletin
du 30
Charbon syn...
1 b.; Cerniat...
Denis, 1 b. —
Fièvre aphte...
Chênene, 1 ét.,
1 ét., 3 b. —

Flèvre ap...
9 octobre cour...
rété levant le...
Gruyère à l'ex...
nes de Bulle, d...
maintient jusq...
foires et march...
D'autre part...
dans les comm...
Château-d'Ex...
ton de Fribour...
prises par l'au...
du bétail venan...
dite pour auss...
bétail des comm...
d'Ex n'aura pu...
torité compéte...
Quant aux fo...
sont suspendue...
dispositions féd...

Echant...
Etoffes pr robes
Etoffes pr blous
Etoffes pr jupon
Flanelles laine
Flanelles coton
Etoffes pr homm
Milaine bernois
Qualités solides
MAX W

VILLE


Paroiss...
Un concours
d'organiste à l'égl...
teur du chant s...
650 fr., casuel no...
Prendre conna...
ges au secrétariat...
inscriptions jusq...
rant, à 5 heures d...

Domaine
Mardi 15
de l'après-midi, à...
Hauteville, la com...
sera à louer en m...
des Larrets avec...
Chézolévrat, la g...
la montagne d'Al...
Hauteville, le 8...
Pour le conse...
Par ordre :

A I
Lundi 14 co...
du matin, à l'aube...
communal de Cha...
à louer, en wises...
1902 à 1907, la g...
le chemin tendant

ment sauvage. Le direc-
tétus musulmans de faire
le quartier des détenus
étaient désarmés. Une
Les chrétiens furent cruel-
rie de nombreuses victi-
ordonnée.

dépêche de Deyton (Ohio)
une femme qui a empoi-
de ses enfants, une de ses
nes de différentes familles.

FRIBOURG

x. — Dans sa séance du
déral a alloué les subsides
ribourg :

défense contre les ava-
pe des Raveyres, dans la
propriété des frères Tor-
is = 1100 fr.; max. =

pe dite Petite-Ecosallaz,
euve, propriété de Félicien
evis = 880 fr.; max. =

e consolidation de terrain :
ans la commune de Lessoc
= 176 fr.);

erli, dans la commune de
fr.; max. = 84 fr.).

de l'Etat de Fribourg doit
e subvention équivalente.

nastique. — C'est de
ache, qu'aura lieu à Fri-
générale de la Société
mnst'que, sous la prési-
Python, conseiller d'Etat,
publique, et Bourgnacht,
ibourg.

Flamatt-Laupen. —
er une Société par actions,
en vue de l'établissement
de fer à voie normale par
depuis la station de Flamatt
simplon, par Neuenegg et
menen, station de la ligne
l. Pour le moment, la pre-
Flamatt-Laupen sera exé-
Société est de 576,400 fr.,
fourni 350,000 fr.

— Les prix ont une ten-
u Vuilly. Une récolte de
due aux prix de 22, 23 et
est de qualité moyenne; il
qu'on ne s'y attendait. Le
re (20,000 litres environ) se
es.

à l'américaine. — Un
la Sarine se trouvait ven-
res du soir, dans un café de
avec deux Italiens qui se
ommation et réussirent à
mes grâces du campagnard,
peu éméché. Ce dernier eut
r un billet de 500 fr. pour
cier n'ayant pas la monnaie
liens s'offrit à aller le chan-
nier, comme garantie, un
ne le changeur se faisait at-
partit à la recherche de son

core.
L. — Mardi soir, au train de
voyageur qui devait s'arrêter

à la station de Cheyres, oubli de descendre pen-
dant l'arrêt. S'apercevant de son erreur, alors que
le train avait repris sa marche, il sauta sur le
talus, mais manqua son élan et roula sur la voie.
Le train lui passa sur le corps. La mort a été in-
stantanée.

Bulletin sanitaire du bétail
du 30 septembre au 6 octobre 1901.

Charbon symptomatique : Cordast, 1 b.; Rue,
1 b.; Cerniat, 1 b.; Charmey, 1 b.; Châtel-St-
Denis, 1 b. — Total, 5 b. périés.

Fièvre aphteuse : Formangeires, 1 ét., 6 b.;
Chênene, 1 ét., 4 b.; Bulle, 1 ét., 22 b.; La Roche,
1 ét., 3 b. — Total, 4 ét., 35 b.

GRUYÈRE

Flèvre aphteuse. — Dans sa séance du
9 octobre courant, le Conseil d'Etat a pris un ar-
rêté levant le ban du bétail dans le district de la
Gruyère à l'exception des territoires des commu-
nes de Bulle, de Vuadens et de La Roche. L'arrêté
maintient jusqu'à nouvel ordre l'interdiction des
foires et marchés au bétail de Bulle et de La Roche.

D'autre part, vu l'existence de la fièvre aphteuse
dans les communes vaudoises de Rossinières et de
Château-d'Éx, dont les territoires limitent le can-
ton de Fribourg, et les mesures de police sanitaire
prises par l'autorité du canton de Vaud, l'entrée
du bétail venant de ces communes demeure inter-
dite pour aussi longtemps que l'état sanitaire du
bétail des communes de Rossinières et de Château-
d'Éx n'aura pas été reconnu satisfaisant par l'au-
torité compétente.

Quant aux foires de Bulle et de La Roche, elles
sont suspendues jusqu'à nouvel ordre, au vu des
dispositions fédérales sur la police des épizooties,

qui ne permettent pas de tenir des foires et mar-
chés au bétail dans les localités mises à ban.

Gymnastique. — MM. les membres actifs,
passifs et honoraires de la Société de gymnasti-
que, section de Bulle, sont convoqués en assemblée,
le samedi 12 courant, au local du *Cheval-Blanc*.
Tractanda : Discussion sur l'acceptation de l'or-
ganisation de la fête cantonale en 1902.

Gruyères. — Dans sa séance du 8 octobre,
le Conseil d'Etat a approuvé la fondation d'une
Ecole ménagère à Gruyères.

Invasion noire. — On écrit de Bulle au
Confédéré qu'une congrégation française se serait
implantée au château de Riaz.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire géographique de la Suisse,
publié sous les auspices de la Société neuchâtoise de
géographie et sous la direction de MM. Charles Knapp,
professeur à l'Académie de Neuchâtel, Maurice Borel,
cartographe, et V. Attinger, éditeur, avec des colla-
borateurs de tous les cantons. Illustré de nombreuses
cartes, plans et vues diverses dans le texte et hors texte,
Paraît en livraisons à 75 centimes. *Fascicule II, F. 9.*
— Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel 1901.

Le second fascicule du Dictionnaire a paru en juillet
dernier, sans que nous ayons eu l'occasion d'en rendre
compte. Il contient les livraisons de 9 à 20, soit de *Bâle-
Ville à Bremgarten*. Nous avons déjà parlé des premières
livraisons jusqu'à la dixième, qui contenait le commen-
cement de l'article *Berne*, canton. Il est vraiment difficile,
dans un compte rendu sommaire comme celui-ci, de dire
la valeur exacte de tous ces articles sortis de la plume de
savants de tous les cantons. Disons que l'article *Berne*,
canton, ceux de *Berne*, ville et district, sont des monogra-
phies bien conçues, bien rédigées et des plus instructives,
et présentées avec le maximum d'intérêt pour le lecteur.
De tels articles feraient à eux seuls la fortune d'ouvrages
telles que le *Dictionnaire géographique* et le maintien de
dans la voie inaugurée par les articles *Ar* et *Alpes*. Mais
à côté de ces morceaux d'étendue relativement considéra-
ble, que d'articles plus courts et qui contiennent autant
de renseignements nouveaux et sur les noms les plus di-
vers! Bornons-nous à citer couramment les plus saillants :

Bernina, district, col, massif et Piz, avec cartes, plans
et vues diverses; *Val et Piz Bever*; *Bez*, avec une mono-
graphie de mines et un plan détaillé de ces dernières;
Val de Biasca; lac, ville et district de *Bienne*, avec des
vues nombreuses et une carte en couleurs du lac, en hors
texte; *Bière*, *Bifertenstock*, *Bietschhorn*, *Binn* et *Binnen-
thal*, *la Birse*, *le Birsig*, *Bischoffzell*, *Dent Blanche*, district
et val *Blenio*. *Blumenstein*, *Blümlisalp*, *le Bützberg*, avec
coupe et profil; *Borgne*, *Bosco*, *Boudry*, montagne, ville,
district; *Val Bregaglia*, toute la série des *Breithorn*, de-
puis celui de *Lauterbrunnen* à celui de *Zermatt*, etc., etc.

Dans cette énumération, nous avons à dessein laissé de
côté le *Bodan*, ou lac de Constance, monographie très
étendue et très étudiée du Dr comte E. Zappelin-Ebers-
berg. L'auteur a profité de l'occasion pour faire un vérita-
ble cours abrégé de limnologie dont les lecteurs du
Dictionnaire seront des plus satisfaits. A cet article, ainsi
qu'à celui du lac de Bière, les directeurs ont joint des
cartes en couleurs hors texte, qui sont une grosse nou-
veauté, car ces documents sont entièrement inédits. Nous
avons parlé auparavant d'une autre nouveauté qui se
trouve jointe à ce fascicule, ce sont les cartes économiques,
agricoles, industrielles, dont, espérons-le, chaque canton
sera pourvu. Citons enfin la carte du développement his-
torique de la ville de Berne, qui a obtenu un légitime
succès auprès des connaisseurs.

Le Dictionnaire paraît actuellement régulièrement. Nous
savons que de nombreux cantons lui ont réservé leur appui
en concluant avec la Direction des contrats qui leur per-
mettent d'offrir cette publication nationale, à des condi-
tions très favorables, à leurs fonctionnaires du corps en-
seignant ou même d'autres départements. C'est un exem-
ple que nous voulons espérer voir suivi par tous les can-
tons de la Confédération. X.

Pour fr. 4.80

les 6 mètres Loden d'hiver, 100 cm. large.
Lainages, soieries et cotonnerie pour robes et blouses
de dames et draperie hommes dans tous les prix. *Echantil-
lons* et catalogue illustré de tous nos articles franco par les
Grands magasins F. Jelmoli, s. a., Zurich.

La plupart des femmes se plaignent
de dérangements dans la digestion. Les Pilules suisses
du pharmacien Richard Brandt sont un remède très en
vogue qui, à cause de leur efficacité agréable, sûre et sans
aucun inconvénient ont obtenu la recommandation des
médecins et sont préférées des femmes.
Les Pilules suisses sont composées de : Extrait de selin-
um p. 1,5 gr. Extraits d'iva, d'absinthe, d'aloès a : a 1 gr.
Extraits de gentiane, de menyantbe a : a 0,5 gr. Poudres
de gentiane et de menyantbe p. ég. q. s. p. f. 50 pilules
de 0,12.

Echantillons franco

Etoffes pr robes	Toiles en coton
Etoffes pr blouses	Toiles en fil
Etoffes pr jupons	Essuie-mains
Flanelles laine	Enfourrages lits
Flanelles coton	Cotonnes pr tabl.
Etoffes pr homm.	Etoffes pr chem.
Milaine bernoise.	Doublures.

Qualités solides. — Prix réduits.
MAX WIRTH, Zurich.

VILLE DE BULLE

Dès ce jour, le pilier
public sera transféré
à la cour de l'Hôtel de
Ville.
Bulle, le 8 oct. 1901.
Le Secrétariat communal.

Paroisse de Bulle.

Un concours est ouvert pour le poste
d'organiste à l'église paroissiale et de direc-
teur du chant sacré. Traitement annuel :
650 fr., casuel non compris.
Prendre connaissance du cahier des char-
ges au secrétariat paroissial qui recevra les
inscriptions jusqu'au **lundi 21 octobre cou-
rant, à 5 heures du soir.**
Par ordre :
Le Secrétariat paroissial.

Domaine et gites à louer.

Mardi 15 octobre, dès 1 1/2 heure
de l'après-midi, à l'auberge du Lion-d'Or, à
Hauteville, la commune d'Hauteville expo-
sés à louer en mises publiques le domaine
des Larrets avec dépendances, la gite de
Chézolévrat, la gite du Gros-de-l'Essert et
la montagne d'Allières.
Hauteville, le 8 octobre 1901.
Pour le conseil communal d'Hauteville,
Par ordre : A. PASSAPLAN, secrétaire.

A LOUER

Lundi 14 courant, dès les 9 heures
du matin, à l'auberge de l'Etoile, le conseil
communal de Charmey (Gruyère) exposera
à louer, en mises publiques, pour les années
1902 à 1907, la gite des *Reposoirs*, sise sur
le chemin tendant au lac Noir.

Domaine à vendre.

On vendra en mises publiques, le **mardi
15 octobre** courant, à 2 heures après
midi, à la Maison de Ville de Vaulruz, le
grand et beau domaine de feu Jean Pittet,
à Vaulruz, de la contenance de 30 poses
d'excellentes prairies, d'une pose en forêts
et de 33 poses en maraîche bien boisée.
Le bâtiment d'exploitation est à murs avec
vastes dépendances à proximité de la route
de la station du tramway et de la gare.
Source intarissable.
La maraîche appelée Praz-Riondet, rière
Sensales, pourra être mise séparément.
La mise du chédail, consistant en chars à
ressorts, chars divers, luges, traîneaux, her-
ses, charnues, instruments aratoires, harnais
de chevaux, etc., bois à brûler, planches et
billes de cerisier, aura lieu le **vendredi
18 courant**, à 9 heures du matin, devant
le domicile de feu Jean Pittet.
Pour tous renseignements, s'adresser à
Honoré Bourquenois, à Vaulruz.

Domaine à vendre.

Lundi 21 octobre courant, dès les
2 heures de l'après-midi, à la Maison de Ville
de Vaulruz, il sera exposé en vente par voie
de mises publiques un joli domaine de la
contenance d'environ 9 poses d'excellent
terrain avec jolie maison d'habitation,
grange et écurie, le tout très bien situé aux
Ponts-d'Amont, rière Vaulruz.
Conditions favorables.
Pour tous renseignements, s'adresser aux
propriétaires soussignés, au dit lieu.
Vaulruz, le 4 octobre 1901.
Elise et Marie SKYDOUX,
feu Hilaire.

A VENDRE

Un **immeuble** comprenant une bonne
forge avec les principaux outils, magasin,
boulangerie, débit de vin, bonne cave et cinq
beaux logements, ainsi que deux jardins.
Prix : 10 500 fr. dont 8500 fr. comptant.
On vendrait, faute d'emploi, une belle
voiture et une **filère** ayant très peu
servi.
S'adresser à l'agence Hassenstein & Vo-
gler, à Bulle.

A vendre :

A la Joretaz-Gumefens, 12,000 pieds de
foin et **regain** de première qualité, à
consommer sur place. Emplacement pour
30 pièces de bétail.
Pour voir et traiter, s'adresser à Martin
Durré, à Gumefens.

VENTE DE BOIS

par soumission à déposer en l'Etude du no-
taire Dupré, en ville, d'ici à **lundi soir,
14 courant**, à la maraîche de Nyremont :
148 plantes sapin, démarquées, cubant 222 m.;
9 moules 1 stère;
300 fagots.
Les conditions déposent chez le soussigné
Bulle, 8 octobre 1901.
Notaire Durré.

Saussivue.
Les 13, 14 et 15 octobre :
Bonne musique
et danse
au restaur. de Saussivue.
Pont couvert.
Invitation cordiale.
BUCHS, tenancier.

A l'occasion de la bénichon,
les 13, 14 et 15 octobre :
DANSE PUBLIQUE LIBRE
à l'auberge de Vuippens.
Invitation cordiale.
MENOUD, tenancier.

Les 3 jours de la bénichon :
Bonne musique et danse
à l'hôtel du St-Georges, Gruyères
(GRANDE SALLE)
Se recommande :
VICTOR DAFFLON

A l'occasion de la bénichon :
**Bonne musique
et danse**
au Café Gruyérien,
MORLON
Invitation cordiale.
CHASSOT, aubergiste.

Hôtel de Ville, Gruyères.
Les 13, 14 et 15 octobre :
**Bonne musique
et danse.**
Invitation cordiale.
BERTIN, tenancier.

A l'auberge du Pont,
Corbières.
A l'occasion de la bénichon,
dimanche 13, lundi 14 et mardi 15 oct. :
BONNE MUSIQUE
avec pont de danse
DANSE PUBLIQUE
Se recommande :
Victorine MOULLET, aubergiste.

Les 3 jours de la bénichon :
**BONNE MUSIQUE
et danse**
à l'auberge de la Croix-Blanche
à Epagny.
Invitation cordiale.
GEINOZ, aubergiste.

Les 13, 14 et 15 octobre :
**BONNE MUSIQUE
et danse**
à l'auberge de la Croix-Blanche
VUADENS
Invitation cordiale.
CURTY, aubergiste.

Bénichon de Villarvolard.
**BONNE MUSIQUE
ET DANSE**
à l'auberge du Renard.
Invitation cordiale.
SUDAN, aubergiste.

Le bureau du notaire CURRAT
est transféré au 1^{er} étage du Cercle
catholique de Bulle.

A VENDRE
La propriété de *Mon-Repos*, à Bulle.
S'adresser à M. BARREY-NICOLLIER ou à
M. le notaire MORARD, à Bulle.

Cuisinière
est demandée pour un café. Entrée de suite.
Bon gage. — S'adresser à l'agence Haas-
stein & Vogler, à Bulle.

Logement à louer
pour le 1^{er} novembre, chez Edouard GENL-
LOUD, rue du Moléson.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Domaine à vendre.

On offre à vendre à Esmonds (canton de Fribourg)

un beau domaine

d'une contenance d'environ 31 poses (10 hectares) en un seul mas, de terrain première qualité, sur lequel existent une quantité d'arbres fruitiers, en plein rapport. Eau des deux côtés de la maison et à la cuisine; maison, mécanique à battre, four, le tout en bon état.

Conditions de paiement très avantageuses. Entrée en possession le 22 février 1902. Pour visiter le domaine, s'adresser à Florentin Grivel, ancien syndic, à Esmonds près Rue, et pour traiter à MM. les notaires Conus, à Rue, et Bosson, à Romont.

LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE

du canton de Fribourg

émet des cédules à 4 % d'intérêt annuel, placement consenti par le déposant pour 5 ans, dénonçable au bout de 4 1/2 ans, pour remboursement avec le paiement du cinquième coupon d'intérêt.

Grand rue 32 **CHAPELLERIE TOBIE BEC** Grand rue 32 **BULLE**

Reça grand et riche choix de *chapeaux feutre* en tous genres, couleur et forme, depuis 1 fr. 95 pour enfants et 2 fr. 75 pour hommes jusqu'à 25 fr.

Grande collection de *casquettes* et *bérets* depuis 85 cent.

Bonnets drap et fourrure ordinaires, ainsi que de luxe, tels que castor et astrakan. *Tricotages* et gilets de chasse, cravates, blouses fil et coton.

Fabrique de parapluies et réparations.

Une industrie du pays

que chacun peut faire prospérer en lui achetant ses produits, c'est la

Fabrique de drap de Neirivue

qui a pour la saison d'hiver un magnifique choix de beaux et bons draps de toutes nuances pour la ville et la campagne.

Echantillons à disposition. Dépôt à Bulle sous le bureau du télégraphe, vis-à-vis de l'hôtel du Cheval-Blanc. Se recommande: **G.-J. GREMAUD**

LE CHOCOLAT DES CONNAISSEURS

CHOCOLAT DE VILLARS

Chocolat fin, au lait. **Marque DE VILLARS**
Chocolats fondants, fins. **Marque DE VILLARS**
Cacao soluble. **Marque DE VILLARS**
Desserts fins **DE VILLARS**. — Noisettes. — Pralinés, etc.

EN VENTE PARTOUT

Fabrique de chocolats fins **DE VILLARS**
FRIBOURG (Suisse).

La fabrique de chocolat F.-L. Cailler, à Broc, engage continuellement des jeunes gens et

jeunes filles

libérés des écoles. Bon salaire dès le commencement. — Se présenter personnellement.

A VENDRE

Une obligation hypothécaire de 10,000 fr. en premier rang. Intérêt, 4 1/2 %. — S'adresser à la Banque populaire de la Gruyère.

A VENDRE

des planches bien sèches, première qualité, quelques *carrens* et du *foin* et du *regain* à distraire. S'adresser à Martin Dupré, à Gamfens.

On demande

une jeune fille émancipée de l'école pour garder des enfants. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Dans un petit ménage, on prendrait en pension, sans chambre.

un pensionnaire

honnête. Ordinaire simple, mais soigné. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, sous H3841F.

Louis Kaiser, à Bâle, offre aux prix le meilleur marché: *paille*, *foin*, *farine pour fourrager*, *charbons*, *coke*, etc., par wagons de 5000 à 10,000 kg. franco à toute station.

Billets de passagers de 1^{re}, 11^e et III^e classe, pour tous les pays d'outre-mer.

Auberge à vendre

dans un bon village vaudois, frontière fribourgeoise, grange, écuries, remise, jeux de quilles, grands vergers, champs, prés attenants.

S'adresser au notaire Monney, à Avenches.

Raisins du Tessin,

1^{er} choix, pour faire du vin, 16 fr. les 100 kg., port dû. Raisins de table, 5 kg. = fr. 1.80; 15 kg. = fr. 4.50. Châtaignes, 10 kg. = fr. 2.75 franco contre remboursement.

Sœurs Morganti, Lugano.

Raisins frais du Tessin 1^{er} qual.

3 caissettes, environ 15 kg. Fr. 4.50
1 caissette, 5 » 1.80

franco poste contre remboursement. Pour grandes quantités, prix à convenir. Stefano Notari, Lugano.

Nourriture pour volailles.

A. Panchaud, Vevey.

Aliment de la basse-cour.

Farine de viande.

Sang desséché.

Sarrasin (blé noir).

Maïs. — Orge.

Petit blé p. volailles.

Millet. — Alpiste.

Phosphate de chaux assimilable.

A louer :

Un beau logement. Eau et lumière électrique. — S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Logement à louer.

S'adresser à SERMOUD, à La Tour.

Le Savon d'Or Schuler

ET LA

Lessive Schuler à base d'ammoniaque et de térébenthine

donnent au linge la plus grande blancheur.

Dépôt dans toutes les localités. — Se méfier des contrefaçons.

Maggi pour corser*)

Tubes de Bouillon

Potages à la minute

MAGGI

viennent de nouveau d'arriver chez Arsène Cormincoeur, épicerie et distillerie, Bulle.

*) Les flacons d'origine sont remplis à bon marché de Maggi pour corser lequel, à prix égal, est d'une plus grande finesse et d'un rendement deux fois plus fort que les soi-disant « Concentrés naturels à l'extrait de viande ».

Pour les malades de l'estomac.

A tous ceux qui, par un refroidissement ou une réplétion de l'estomac, par l'usage d'aliments difficiles à digérer, trop chauds ou trop froids, ou par une manière de vivre irrégulière, se sont attirés une maladie d'estomac, telle que :

catarrhe d'estomac, crampes d'estomac, maux d'estomac, digestion difficile ou engorgement,

on recommande par la présente un bon remède domestique, dont la vertu curative a été éprouvée depuis de longues années.

C'est le remède digestif et dépuratif, le "Kräuterwein" de Hubert Ulrich.

Ce Kräuterwein est préparé avec de bonnes herbes, reconnues comme curatives, et du bon vin. Il fortifie et vivifie tout l'organisme digestif de l'homme sans être purgatif. Il écarte tous les troubles des vaisseaux sanguins, purifie le sang de toutes les matières nuisibles à la santé et agit avantageusement sur la formation d'un sang nouveau.

Par l'emploi opportun du « Kräuterwein », les maladies d'estomac sont le plus souvent étouffées dans leur germe et on ne devrait pas hésiter de préférer son emploi à d'autres remèdes forts, mordants et roinant la santé. Tous les symptômes, tels que : maux de tête, renvois, ardeurs dans le gosier, flatuosité, soulèvement de cœur, vomissements, etc., et qui sont encore plus violents quand il s'agit de maladies d'estomac chroniques, disparaissent après un seul emploi.

La constipation et toutes ses suites désagréables, telles que : coliques, oppression, battements de cœur, insomnies, ainsi que les congestions au foie, à la rate et les affections hémorroïdales, sont guéries rapidement et avec douceur par l'emploi du « Kräuterwein ». Le « Kräuterwein » empêche toute indigestion, donne un essor au système de digestion et fait disparaître de l'estomac et des intestins toutes les matières mauvaises par une légère selle.

Figure maigre et pâle, anémie, affaiblissement sont souvent la suite d'une mauvaise digestion, d'une constitution incomplète du sang et d'un état maladif du foie. Lors de manque complet d'appétit, affaiblissement nerveux, émotions, de fréquents maux de tête, insomnies, les malades dépérissent souvent doucement. Le « Kräuterwein » donne une impulsion nouvelle à la nature la plus affaiblie. Le « Kräuterwein » augmente l'appétit, active la digestion et l'alimentation, raffermi les tissus, hâte et améliore la formation du sang, calme les nerfs agités et donne aux malades de nouvelles forces et une nouvelle vie. De nombreuses attestations et lettres de remerciements le prouvent.

Le « Kräuterwein » se vend en bouteilles à fr. 2.50 et 3.50 dans les pharmacies de Bulle, Romont, Oron-la-Ville, Châtel-St-Denis, Château-d'Éx, Granges, Moudon, Mézières, Fribourg, etc., ainsi que dans les pharmacies de toutes les grandes et petites localités du canton de Fribourg et de toute la Suisse.

En outre, les pharmacies de Bulle expédient aux prix originaux à partir de 3 bouteilles de « Kräuterwein », dans toutes les localités de la Suisse.

Se méfier des contrefaçons!

Exiger « Kräuterwein » de Hubert Ulrich.

Mon « Kräuterwein » n'est pas un remède secret; il est composé de : Vin de Malaga, 450,0; esprit-de-vin, 100,0; glycérine, 100,0; vin rouge, 240,0; jus de sorbier sauvage, 150,0; jus de cerises, 320,0; fenouil, anis, aune, ginseng américain, racine de gentiane, racine de calmus à 10,0. Mêler ces substances.

Contre la fièvre aphteuse: LIQUID SHEEP DIP

Préparation très concentrée pour la guérison des maladies de la peau, du bétail, des chevaux, des chiens, moutons, etc., et pour la prévention de la propagation des maladies contagieuses du bétail.

Se vend en flacons de 75 c. et de 1 fr. 50 et en estagnons de 3 fr., 5 fr. et 9 fr., frais d'envoi et d'emballage en plus.

S'adresser à Ed.-A. Sordet, Agence agricole, boulevard du Théâtre 4, Genève.

On demande

pour tout de suite une bonne fille, fidèle et pas trop jeune. Pour adresse: Alexandre NIQUELLE, laitier, à Fleuriot (Neuchâtel).

Les plus grandes caves de vins WINIGER, BOSWIL

DÉPÔTS: Furrer-Notter, Rapperswil.

A. Winiger, Romanshorn.

Meilleure source pour se procurer des vins naturels purs.

100 lit. vin rouge prov. des coll. esp. Fr. 27.—
100 > grand vin rouge, Italie du Sud 29.50
100 > vin coupé, rouge foncé 33.—
100 > vin vieux rouge pour malades 41.—
100 > pan-dés blanc, fin 28.—
100 > vin blanc d'Esp. du Sud, surfin 38.—
16 > malaga vérit. rouge doré 14.80
16 > vin doux Samos 11.40

Fûts d'échantillon déjà depuis 50 litres. Garantie réelle: Reprise en cas de non-convenance.

Chambre à louer.

S'adresser rue de Vevey N° 181.



PREX DE L'ABONNÉ

Jeune... 1 an

... 6 m

Stranger... 1 an

... 6 m

payable d'avance

PREX du numéro

On s'abonne

aux bureaux de

Bulle

Les éle

Nous ne pre

la prose que q

le Messenger, p

des et la nouve

de fidélité au r

que nous le sav

payés.

Nous préfero

nuer à signaler

vrent le corps

tracer à grande

formes.

Aujourd'hui,

au Grand Cons

prochain.

Le droit des

représentées au

aujourd'hui par

ou eu droit par

tionnel, ou en f

et de concessio

Notre canton

se cramponne

à toute heure d

des mains et ce

toutes les injus

Une conscienc

semblables terr

Une fois de p

vent maintenant

entend rompre

politique de jus

temps inconnue

BULLE

Le Péc

Not

Hedwige n'étai

vint ce soir-là au

venait cependant

des soupçons, mai

jeune fille avait dé

savoir que ce que

le vent, et l'homme

jours.

Aussi, dès que l

crit de son voile tr

surface du lac, la

tille de soie, desce

tombant en boucler

solitaire, parcouru

villa et disparut en

même, elle avait de

quelques instants

elle d'un ton qui

jour de la fraîche

Hewige pouvait